

Environ 35 p.c. de tous les différends de 1940 ont été réglés par négociations directes, 30 p.c. par le retour des employés au travail et 25 p.c. par la conciliation et l'arbitrage. Il y a une forte augmentation dans le nombre de différends réglés par la conciliation et l'arbitrage comparativement aux années antérieures à 1935, alors que les négociations mettaient fin à environ la moitié de tous les conflits. Les chiffres font voir qu'environ 8 p.c. des ouvriers directement impliqués ont réussi, que 60 p.c. n'ont que partiellement réussi et que 28 p.c. n'ont pas réussi du tout. Les autres sont compris dans 2 conflits qui n'étaient pas terminés à la fin de l'année et dans 5 conflits dont les résultats ont été indéfinis.

Section 8.—Salaires et gains

Sous-section 1.—Salaires et heures de travail de diverses catégories d'ouvriers au Canada*

Les statistiques des salaires et des heures de travail sont recueillies depuis quelques années par le Ministère du Travail et publiées dans une série de suppléments à la *Gazette du Travail*, dont le premier date de mars 1921. Les données sur lesquelles ces statistiques sont basées remontent généralement à l'année 1901. En vue de préciser le mouvement général des salaires, on a établi des nombres-indices calculés depuis 1901 sur six groupes d'occupations et depuis 1911 sur la main-d'œuvre ordinaire d'usines, sur d'autres métiers d'usines et sur l'exploitation forestière. Les nombres-indices moyens, pondérés selon la moyenne du nombre d'employés dans chaque groupe, tel qu'indiqué dans les recensements de 1921 et 1931, sont aussi donnés. La pondération n'a pas été appliquée par groupe. Dans les groupes d'occupations ou d'industries tels que ceux-ci, la pondération donne une différence comparativement petite, vu que les taux des gages dans les différentes classes de travail tendent à monter et à descendre dans une même mesure pour les différentes localités. Dans les trois groupes, ouvriers d'usines non spécialisés, ouvriers d'usines spécialisés et ouvriers de l'industrie du bois, les nombres-indices étant calculés d'après les échantillons, les moyennes sont automatiquement pondérées d'après le nombre d'échantillons qui varie suivant le nombre d'ouvriers dans les différentes occupations et industries. Le mouvement à la hausse remarqué dans les nombres-indices de certains groupes en 1934 s'est généralisé en 1935 et s'est continué en 1936, 1937 et 1938, ainsi que dans une faible mesure en 1939. En 1940, cette tendance à la hausse est beaucoup plus prononcée, reflétant la plus grande activité industrielle sous les conditions de guerre et une certaine augmentation dans le coût de la vie. Sur les chemins de fer, les gages ont été augmentés en 1937 et en 1938, le taux de 1929 étant graduellement restauré.

* On peut obtenir une étude détaillée sur les salaires et les heures de travail au Canada en s'adressant au Ministère du Travail, Ottawa. Voir pp. 795-805 de l'Annuaire de 1927-28: "Statistiques des salaires du recensement de 1921" et pp. 809-811 de l'Annuaire de 1933: "Gains au cours de l'année du recensement 1931".

24.—Nombres-indices des salaires payés à diverses catégories d'ouvriers au Canada, 1935-40

NOTA.—Les nombres-indices de 1901-31 sont donnés à la page 688 de l'Annuaire de 1932 et ceux de 1913-34 à la page 805 de l'Annuaire de 1940.

(1913=100)

Année	Bâti- ment	Métal- lurgie	Impri- merie	Tram- ways électri- ques	Che- mins de fer	Mines de char- bon	Ou- vriers d'usines non spé- cialisés	Ou- vriers d'usines spécia- lisés	Indus- tries du bois	Moyen- ne géné- rale pon- dérée ¹
1935.....	159.8	169.7	184.5	183.7	183.9	165.8	174.9	184.7	152.3	175.4
1935.....	160.8	170.1	185.2	185.5	183.9	165.9	179.7	188.8	165.9	178.6
1937.....	165.3	187.4	187.8	190.5	196.1	166.8	195.5	203.7	188.1	191.7
1938.....	169.4	189.3	190.7	193.7	204.3	174.4	199.7	210.3	197.2	197.4
1939.....	170.7	189.8	191.5	194.9	204.3	174.5	201.4	211.8	194.3	198.3
1940.....	174.6	198.2	194.6	200.4	204.3	176.2	208.2	221.0	201.1	204.4

¹ Pondérée suivant le nombre moyen d'employés dans chaque groupe en 1921 et 1931.